

délibération :
D_2025_5_7

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 10

Votants : 14

Objet : Projet d'habitat social alternatif intermédiaire - Rue de la Doire

SEANCE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 18 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 12 Décembre 2025

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOILLE Willy

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal,

- Du projet de construction de 10 logements locatifs individuels type 3 et 4 sur les parcelles AB 207 - 227 et 228, appartenant aux cossorts BOUYSSOU n'ayant jamais été destinée à l'usage du public ou d'un service public, aucun équipement à leurs usages n'ayant été envisagé sur cette parcelle.

- Rappel le besoin de développement du parc locatif social qui constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de la commune afin de maintenir et renouveler la population en permettant aux différents ménages de trouver un logement adapté aux différents âges et situations de la vie, d'encourager la mixité sociale et générationnelle, de contribuer au maintien des effectifs de l'école communale, de diversifier l'offre de logements disponibles, et enfin de répondre aux besoins de logements accessibles tout en intégrant les enjeux environnementaux notamment de densification de l'habitat.

- Précise que la société MAISONS PARTOUT, constructeur, ayant son siège social à AURILLAC (15000) 15 BIS AVENUE DES VOLONTAIRES a proposé ce projet par le biais d'une vente en l'état futur d'achèvement à CANTAL HABITAT, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CANTAL, établissement public, ayant son siège social à AURILLAC (15000) 10 rue Pierre Marty.

- De la contribution de la collectivité de JUSSAC au projet, afin de permettre la faisabilité et la réalisation de ce dernier, du fait des besoins de la commune en logements locatifs, ainsi que cela a été rappelé ci-dessus, la commune, sollicitée, propose :

Une prise en charge de travaux de finition de surface (engazonnement, fourniture et pose de végétaux, de clôtures avec portillons (si nécessaires), éclairage parking et cheminement en solaire) à concurrence d'une enveloppe budgétaire maximale de 30 000€ TTC.

- De la gestion des logements par Cantal Habitat, dès réception des travaux de construction.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **DECIDE** de participer à l'opération d'aménagement et de construction tel que défini ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'opération.
- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget 2026.

Pour : 9

- Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur PRIVAT Jean

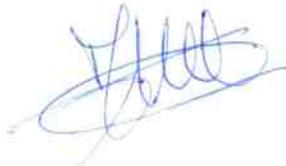
Contre : 4

- Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne

Abstention : 1

- Monsieur VIOLLE Willy

Le/La secrétaire de séance,
Caroline MALHERBES



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER